

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 23 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 MAI 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Julien DUBOIS - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - M. Francis PEDARRIOSSE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mme Béatrice BADETS - M. Pascal DAGES - Mme Marie-Constance BERTHELON

POUVOIRS :

- Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme le MAIRE
- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
- M. le Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
- M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR
- M. Vincent NOVO donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE
- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à Mme Anne SERRE
- M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE : PROGRAMME ET CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ANSORAA

Le cycle des commémorations de la guerre de 1914-1918 se termine cette année par le centenaire de l'armistice.

Afin d'entretenir le souvenir de cette époque importante de l'histoire de France, la Ville de Dax prendra part aux commémorations nationales et se mobilise en organisant différents événements.

L'Atrium Culture accueillera l'exposition « Des affiches et des Hommes » tout au long du mois de novembre et des représentations, pendant deux jours, de la pièce « Le petit poilu illustré » seront proposées aux élèves des écoles dacquoises.

Par ailleurs, la Ville de Dax mettra en œuvre sous sa responsabilité générale, un programme d'événements élaboré en partenariat avec l'ANSORAA (Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air) associée à d'autres acteurs (commandement de la BA118, le musée de la BA118, le comité Rozanoff, le souvenir français de Dax, l'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air, l'EALAT et son musée, l'Association de Soutien à l'Armée Française), et qui va être organisé sur notre territoire au cours du second semestre. Ce programme sera en lien avec la disparition, il y a cent ans, de Maurice Boyau, 5° AS de l'aviation de chasse française, également capitaine de l'équipe de France de Rugby et joueur à l'US Dax de 1907 à 1909 et dont le nom a été donné au stade de Dax.

Dans ce cadre, sont prévus:

- Une conférence « tout public » à Dax, le mercredi 20 juin à 17h30, donnée par Monsieur Gérard Laborde, ancien enseignant et biographe de Maurice Boyau. Membre de la société de Borda, il a publié un ouvrage sur le sujet.

- Une exposition de matériels et documents d'époque aux arènes du 13 au 16 septembre. Elle présentera notamment la réplique à échelle 1 du Nieuport sur lequel Maurice Boyau a conquis ses premières victoires, son mannequin revêtu de sa tenue de vol. Un ou plusieurs véhicules d'époque seront également exposés ainsi que le fanion de l'escadrille et autres documents sur l'aéronautique en 1914-1918.

- Un concert de la Musique des Forces Aériennes de Bordeaux, organisé à l'ATRIUM le samedi 15 septembre à 20h.

- Une cérémonie d'hommage militaire et civile, le dimanche 16 septembre, devant la statue de Maurice Boyau, en présence d'un piquet d'honneur de la BA 118 et de la Base école de l'EALAT, des autorités civiles et militaires et des Associations.

Un projet de convention a été établi pour définir les modalités d'organisation et de participations financières du programme de commémoration.

Le coût prévisionnel pour la Ville de Dax consiste en la mise à disposition gratuite des lieux et des moyens associés à ces lieux pour le déroulé des événements (Atrium, arènes, salle René Dassé) ainsi que la prise en charge directe de certaines prestations : frais de déplacement et de restauration des musiciens, bénévoles assurant l'accueil de l'exposition, vin d'honneur de la cérémonie militaire. Ces prises en charge financières sont estimées à hauteur de 1 900 €.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VIVIANE LOUME-SEIXO, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE l'organisation de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale conformément au programme défini par la présente délibération,

APPROUVE la convention de partenariat ci annexée entre la Ville de Dax et l'ANSORAA relative à l'organisation de ce programme de commémoration,

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention de partenariat ainsi que tout document relatif à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20180523-13-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 25 Mai 2018

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».